BERGERAC

Le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader, s'inquiète de l'arrêt de la collecte par la déchèterie du matériau dangereux. De son côté, le SMBGD assure que ce service n'est que momentanément levé.

La déchèterie n'accueille plus l'amiante des particuliers

Depuis son ouverture en février 2014, ce service de la déchèterie pour les particuliers a déjà permis de collecter plus de quatre cents tonnes d'amiante. Mais depuis un mois, c'est une activité qui ne fonctionne plus au sein de la structure bergeracoise. « *Nous avons appris l'arrêt de l'accueil de l'amiante, non pas par le SMBGD, mais par le biais de nos adhérents* », s'étonne René Vincent, co-président du Cerader, collectif qui s'est particulièrement investi dans la mise en œuvre de ce service, « *nous avons soulevé le problème de l'amiante dès l'ouverture de l'enquête d'utilité publique pour la construction de la nouvelle déchèterie. Il aura fallu deux ans pour établir ce dispositif qui fonctionnait jusqu'à présent très bien* ». Du côté du Syndicat mixte bergeracois pour la gestion des déchets (SMBGD), on tient à rassurer : « *C'est effectivement vrai, nous n'assurons plus de collecte d'amiante sur le site de Bergerac* », confirme-t-on, « *mais ce n'est que momentané* ». En cause, l'arrêt maladie du salarié en charge de la collecte sur le site. « *Nous devons former un autre agent aux procédés d'accueil de l'amiante, mais malheureusement, les sessions de formations ne seront ouvertes que d'ici janvier* ». L'agent de la déchèterie l'assure : « *Le service sera remis en route dès février. En attendant, le circuit n'est pas arrêté, et les particuliers peuvent aller déposer leurs déchets amiante au centre de collecte de Saint-Laurent-des-Hommes* ». Le Cerader gardera un œil vigilant sur ce dossier et espère que cette situation ne va pas encourager une recrudescence de dépôts sauvages sur le territoire. C'est un point que l'association abordera lors de son assemblée générale qui se tiendra vendredi à 17 h 30 à la salle Louis Delluc. Un temps fort pour l'association qui recevra à cette occasion le concepteur du projet d'inertage de l'amiante, la Somez, pour lequel le Cerader se bat depuis maintenant plus de quatre ans. « *L'industriel souhaite implanter ce nouveau procédé sur le site de la Poudrerie pour des questions de sécurité car classé Seveso, mais aussi de logistique* », poursuit Jean-Marc Segurel, co-président du Cerader, « *en avril, nous présentions ce projet aux élus locaux, départementaux, régionaux ainsi que les représentants de l'Etat. Une motion déposée par Jacques Auzou en Conseil départemental a fait boule de neige sur toute la Dordogne avec plus de soixante collectivés votant à l'unanimité la mise au jour de ce projet à Bergerac. Les soutiens ça ne coûte rien, ce sont des actes maintenant que nous attendons* ». La Somez a lancé une étude économique autour de ce projet à l'échelle industrielle. Celle-ci devrait être remise en préfecture d'ici la fin de l'année. L'objectif de la Somez est bien de développer plusieurs unités sur tout le territoire et même en Europe. Si l'industriel souhaite en priorité s'installer à Bergerac, le refus d'Eurenco de céder un terrain à l'entreprise et l'absence d'ambition des élus locaux dans ce dossier pourraient freiner sa mise au jour. « *Nous espérons désormais des élus plus que leur seul soutien pour répondre à cette question de santé publique, d'écologie et d'emploi* ». Le Cerader appelle le plus grand nombre de Bergeracois à venir assister à son assemblée générale durant laquelle la Somez exposera tout son procédé pour mettre fin à ce poison qui pèse vingt million de tonnes à traiter et annonce déjà plus de cent mille morts d'ici 2050.

> « Plus que des soutiens, nous voulons des actes »
> LE CERADER

Depuis 2014, la déchèterie accueille l'amiante des particuliers en toute sécurité